

COMMUNAUTE URBAINE DE LYON

PLAN DE MANDAT

2008-2014

SOMMAIRE

1- Prendre en compte le contexte national et mondial	3
2. Promouvoir un modèle de développement équilibré et pérenne	4
2.1. Garder le cap du dynamisme.....	4
a- Soutenir notre économie.....	4
b- Porter de grands projets structurants.....	5
c- Rayonner, attirer et accueillir.....	5
2.2. Construire une agglomération à dimension humaine	6
a- Assurer la solidarité sociale et territoriale :	6
b- Promouvoir la solidarité dans le monde	7
c- Favoriser le débat public, le dialogue et l'engagement du citoyen	7
2.3. Faire de l'environnement un moteur de développement.....	8
a- Promouvoir un nouveau modèle de développement territorial	8
b- Agir pour une mobilité respectueuse de l'environnement	9
c- Allier sobriété, efficacité et substitution énergétique	10
d- Garantir un environnement sain et prévenir les risques.....	10
3. Construire la métropole à différentes échelles.....	11
3.1. Développer le Grand Lyon	11
a- Organiser une agglomération multipolaire	12
b- Faire évoluer les conférences des maires	13
c- Ouvrir le dialogue sur le périmètre de l'agglomération.....	13
d- Engager la réflexion sur de nouvelles compétences.....	14
3.2 Construire une gouvernance métropolitaine.....	14
3.3 Faire vivre la région urbaine de Lyon.....	15
a- REAL.....	15
b- Connecter la métropole avec les autres territoires et le reste du monde.....	15
3.4 Une métropole en réseau.....	17
a- Renforcer nos coopérations avec les grandes métropoles voisines	17
b- Être le trait d'union de l'Europe du Nord et du Sud	17

1- Prendre en compte le contexte national et mondial

Le nouveau mandat s'ouvre dans un contexte particulier : celui d'une crise économique qui vient bouleverser un certain nombre de nos fondamentaux. Cette crise aura, à n'en pas douter, un impact fort sur les politiques publiques locales et nous amènera sans doute à prendre des décisions pour en corriger les effets au niveau de l'agglomération et préserver au maximum, pour nos concitoyens, un niveau de développement élevé.

Comme le souligne le Conseil de Développement, nous savons que derrière cette crise, des mutations profondes sont en cours qui marquent une nouvelle étape historique.

- La première mutation, dont cette crise est évidemment le produit, c'est celle d'un monde globalisé dans lequel les économies des différents pays inter-réagissent de plus en plus fortement, où l'extension généralisée des biens, des services et des savoirs, l'interconnexion des marchés financiers demandent de nouvelles régulations. Un monde où de nouvelles puissances ont émergé comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, qui viennent changer durablement l'équilibre sur lequel nous vivons jusque-là.
- La deuxième révolution qu'il nous faut prendre en compte est celle des sciences et des techniques avec des bouleversements majeurs, tant dans le domaine de l'information, des biotechnologies, de l'intelligence artificielle, des technologies de l'infiniment petit. Cette révolution va modifier notre rapport à l'espace et au temps et va induire un changement dans la nature même du vivant.
- La troisième révolution en cours est ce qu'il est convenu d'appeler l'urgence écologique. Notre modèle de développement, fondé sur un processus d'extension constante de la production et de la diffusion des richesses matérielles, a dépassé les capacités biologiques de la Terre. Nous vivons à crédit et nous épuisons les ressources naturelles. Pour la première fois dans l'histoire de l'Humanité, nos activités sont en train de modifier artificiellement les grands équilibres régulateurs. Crise énergétique, crise climatique et crise alimentaire, il y va de la survie de l'espèce d'inverser ces tendances.

Ces mutations ont évidemment un impact sur nos territoires, que ce soit en termes de mobilité, de pollution, de vieillissement des populations, de délocalisation, d'équilibre entre les diverses composantes de la société et du territoire, etc.

Face à ces bouleversements, face à ce contexte de crise, face à ces contraintes, nous devons plus que jamais opposer notre responsabilité d'élus et affirmer le rôle de notre métropole pour apporter une contribution positive aux enjeux du 21^{ème} siècle.

Cette responsabilité réside en premier lieu dans les choix que nous faisons aujourd'hui et que ce plan de mandat reflète. Ils engageront notre avenir à tous.

Le mandat précédent fut un véritable mandat de lancement. Nous avons placé l'agglomération dans une dynamique de renouveau, de progrès, d'innovation, de rayonnement, mais aussi de plus grande solidarité, de plus grande équité entre les territoires et les populations, dans une logique de développement pérenne.

C'est dans cette voie que nous poursuivrons, avec des ambitions plus fortes encore en matière de développement économique et de rayonnement international, des exigences renouvelées en matière d'équilibre social et une volonté affirmée de faire de notre métropole un exemple en matière de développement durable.

2. Promouvoir un modèle de développement équilibré et pérenne

Nous voulons faire du Grand Lyon, un modèle de territoire attractif et compétitif en nous appuyant sur un développement économique fort, équilibré, responsable et moteur d'un développement durable, avec comme ambition de construire une métropole où il fait bon vivre et où chacun puisse s'épanouir.

Pour poursuivre nos politiques dans les domaines du transport, du logement, de la culture, pour améliorer la qualité de vie des habitants, il est indispensable que notre territoire reste dynamique pour créer de la richesse.

C'est pourquoi nous entendons, encore et toujours, placer le développement économique au cœur de nos politiques.

2.1. Garder le cap du dynamisme

L'économie lyonnaise doit, plus que jamais, faire face aux défis qu'impose l'économie mondiale pour attirer et garder sur notre territoire les entreprises qui génèrent des emplois. Pour garantir ce dynamisme, nous favoriserons l'économie de la connaissance, encouragerons les initiatives et agirons pour la promotion et le rayonnement de notre territoire.

a- Soutenir notre économie

Si ce sont les entrepreneurs qui génèrent les emplois, notre devoir est de créer l'environnement le plus favorable possible à l'activité économique.

Notre conviction repose sur le fait que, dans le vaste mouvement de recomposition actuel, le territoire a un rôle majeur à jouer et des missions à assumer. Les réussites que nous avons enregistrées durant le mandat précédent démontrent que nous savons fédérer les énergies pour partager une stratégie commune et être capable de la mettre en œuvre.

Demain, encore plus qu'hier, compte tenu de la conjoncture, nous devons nous appuyer sur nos partenariats pour poursuivre et conforter les actions que nous avons initiées.

Nous soutiendrons notre tissu économique local, notamment les PME innovantes qui créent des emplois, et qui sont les plus vulnérables face à la crise économique, avec une politique foncière et une offre complète de services adaptés à leurs besoins. Nous poursuivrons notre action volontariste en faveur de l'entrepreneuriat, afin de consolider et pérenniser nos avancées.

Pour faire de notre économie une économie de pointe compétitive, nous conforterons nos pôles de compétitivité sur la scène internationale, nous miserons sur l'innovation, l'université et la

recherche et nous soutiendrons les secteurs porteurs de croissance comme les cleantech, les industries créatives et les technologies de l'information et de la communication.

Nous défendons un développement économique équilibré conjuguant compétitivité et développement social. L'incitation et l'aide au développement de certaines activités pourront être envisagées en fonction de la capacité des entreprises à créer des emplois compatibles avec les niveaux de formation du bassin d'emploi concerné et une réflexion sera menée sur les implantations d'activités en regard de leurs politiques d'intégration. Nous continuerons à utiliser le levier des clauses d'insertion dans les marchés publics et nous soutiendrons le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire, comme une composante essentielle du développement économique de notre territoire.

Cette politique de soutien au tissu économique local sera menée en poursuivant la gouvernance que nous avons mise en place, à travers Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise, Lyon Ville de l'Entrepreneuriat ou encore ONLYLYON, et nous mènerons une réflexion sur son élargissement à d'autres acteurs du territoire, comme les acteurs culturels et sociaux.

b- Porter de grands projets structurants

Le dynamisme de notre territoire est également basé sur notre capacité à lancer de grands projets structurants. C'est pourquoi nous portons avec conviction des projets innovants et de grande qualité qui attirent, embellissent l'agglomération et la rendent plus agréable à vivre.

Avec la City de Lyon à la Part-Dieu, nous ferons de l'agglomération lyonnaise une métropole attractive sur le plan tertiaire.

Avec le projet Confluence, nous doterons le cœur de l'agglomération d'un quartier adapté aux futurs modes de vie.

Avec les projets Grand Clément et Pixel, nous créerons à Villeurbanne une polarité centrale à l'échelle du Grand Lyon.

Avec le Carré de Soie, le Grand Stade, les aménagements liés au tramway T3 (Léa), le pôle multimodal de la Saulaie à Oullins et le prolongement du métro B ou encore le Boulevard Urbain Est, nous progressons vers une agglomération multipolaire.

Nous continuerons à développer nos grands sites économiques : Gerland, Techlid, le Technopole de la Porte des Alpes, afin de leur donner un standard européen et nous accompagnerons la mutation de la Vallée de la Chimie, ainsi que la redynamisation de zones économiques, comme celles de Givors ou de Grigny.

c- Rayonner, attirer et accueillir

Fernand Braudel disait de Lyon que « *les fées qui la favorisent sont étrangères* ».

Pour garantir le développement de notre territoire, nous poursuivrons les efforts engagés pour renforcer notre visibilité à l'international et augmenter notre capacité d'accueil.

Nous soutiendrons fortement le développement du tourisme, en maintenant le tourisme d'affaires et en s'appuyant sur le tourisme urbain.

Afin d'augmenter notre capacité d'accueil, nous conforterons l'aéroport Saint-Exupéry comme plate-forme européenne, nous accompagnerons le développement d'Eurexpo pour faire de notre

agglomération un pôle majeur de salons et d'événements professionnels et nous augmenterons le nombre de chambres d'hôtel en comblant notre déficit en 3 et 4 étoiles.

Nous poursuivrons également nos actions de promotion internationale à travers ONLYLYON et nous confirmerons notre engagement au sein des réseaux de villes et des réseaux thématiques.

Pour renforcer la capacité d'influence européenne de notre agglomération, nous affirmerons davantage notre présence à Bruxelles, notamment auprès du Comité des Régions.

2.2. Construire une agglomération à dimension humaine

Au-delà de son rayonnement économique, il est d'autres critères pour juger de l'excellence d'une agglomération. La qualité de vie, le logement, la mobilité, le respect de l'environnement, la cohésion sociale et l'ambiance urbaine deviennent de plus en plus fondamentaux. Ils sont au cœur de notre projet et en révèlent le but : la Cité que nous voulons construire est une cité pour l'Homme.

a- Assurer la solidarité sociale et territoriale :

Notre premier objectif est de construire des logements pour répondre à la demande des nouveaux habitants et à l'évolution des modes de vie, tout en poursuivant nos objectifs de mixité.

Nous savions déjà que de nombreux ménages étaient en attente d'un logement, mais aujourd'hui à cette crise s'ajoutent les difficultés que peuvent connaître les acteurs de la filière. C'est en prenant en compte ces deux contraintes majeures que nous devons penser notre politique du logement pour ce mandat.

Malgré les difficultés économiques annoncées, nous défendrons toujours plus ce modèle de mixité et d'équilibre qui donne du sens au développement de notre agglomération et nous affirmerons notre volonté de travailler avec nos partenaires privés et publics pour relever ensemble le défi du logement et de la solidarité.

Pour notre part, nous calibrerons notre action foncière à l'aune des ambitions qui sont les nôtres. Nous produirons des logements sociaux de manière équilibrée en introduisant de la mixité sur tous les territoires et nous poursuivrons et engagerons des programmes de rénovation urbaine comme à la Duchère, à Rillieux-la-Pape, à Vaulx-en-Velin, à Vénissieux et sur le secteur de Mermoz. Notre politique de l'habitat prendra en compte la diversité des populations et les évolutions des modes de vie pour produire une offre de logement adaptée aux besoins.

La mixité et la solidarité, ne se traduisent pas seulement au travers de notre politique de logement. Elle se concrétise aussi par la réalisation de lignes fortes de transports en commun favorisant le désenclavement des quartiers situés en première couronne ou encore par des dispositifs d'emploi et d'insertion (clauses d'insertion dans les marchés publics, soutien à la création de micro entreprises...).

b- Promouvoir la solidarité dans le monde

Ce que nous faisons au niveau local, nous souhaitons également l'appliquer à une échelle globale. Nous pensons notre agglomération dans le monde, et notre conception de la solidarité dépasse ses frontières.

Ainsi, le Grand Lyon continuera à s'engager dans des actions de coopération décentralisée, en direction des pays du Sud avec ses partenaires du pourtour méditerranéen, d'Afrique subsaharienne et d'Asie, pour l'accès aux services de première nécessité et pour l'appui à la gouvernance locale. Nous nous engagerons notamment à atteindre les objectifs du Millénaire (ONU) pour l'eau et l'assainissement et nous poursuivrons notre engagement au sein du réseau « Cités et Gouvernements Locaux Unis » (CGLU). Des nouvelles pratiques de coopération seront encouragées, les projets en cours seront évalués et, en fonction, les villes du réseau seront incitées à mettre en œuvre les préconisations qui en seront issues.

Nous renforcerons les synergies entre tous les acteurs de la solidarité internationale pour que notre action soit à la fois plus efficace et plus lisible. Nous consoliderons nos partenariats sur des projets concrets en agissant avec les agences de coopération internationale, et en réseau avec d'autres villes, dans le cadre de programmes concertés.

Nous mettrons en œuvre des partenariats en faveur de la recherche sur la lutte contre les pandémies, en relation avec Lyon Biopôle et nous confirmerons notre engagement pour la solidarité numérique.

c- Favoriser le débat public, le dialogue et l'engagement du citoyen

En mai 2003, le Grand Lyon est devenu la première communauté urbaine de France à se doter d'une Charte de la Participation. Cet acte politique fort témoigne de la volonté du Grand Lyon de donner l'occasion, mais aussi l'envie, à tous ceux qui le souhaitent de devenir des acteurs de leur cadre de vie, d'exercer leur responsabilité de citoyen, de participer au renouveau du débat public. Nous poursuivrons cette ambition en co-élaborant, avec le Conseil de Développement, l'Acte 2 de la Charte de la Participation afin de relever 3 défis.

Le premier est fondamentalement politique : grandir en démocratie. Pour être pleinement représentative la démocratie doit être participative (favoriser la participation des citoyens à la vie de la Cité) et consultative (développer le débat public). Il y a au cœur du pari démocratique un juste équilibre à (re)fonder entre ces deux piliers.

Deuxième défi, celui d'une plus grande efficacité de l'action publique. Nos concitoyens sont porteurs d'une connaissance d'usage de leur territoire, de leur quartier. Cette expertise mise au service de la conception d'un projet ou d'une politique publique est source d'enrichissement pour les services, les concepteurs et les élus.

Troisième défi, celui du vivre ensemble, de la cohésion sociale. C'est, en effet, en faisant appel aux ressources de chacun, par le dialogue, par la confrontation d'idées, par l'affrontement d'intérêts contradictoires que l'on construit du désir de vivre ensemble, de l'envie d'agir ensemble.

Pour relever ces défis, nous poursuivrons et développerons les multiples démarches participatives engagées sur les quatre volets de l'action publique du Grand Lyon : la stratégie d'agglomération

(prospective, SCOT,...), les politiques publiques (PLU, PLH, Agenda 21, Plan Climat...), les projets d'aménagement et de développement, ainsi que les services publics de proximité. Nous travaillerons à l'élargissement des démarches participatives en direction des publics qui sont le plus souvent absents du débat public (les jeunes, les habitants en situation de précarité...).

Nous consoliderons les instances permanentes de concertation mises en place : Conseil de Développement, Commission Consultative des Services Publics Locaux... Nous animerons un réseau des acteurs de la démocratie participative dans l'agglomération afin de développer l'échange et la capitalisation des expériences entre le Grand Lyon, les communes, les conseils de quartier, les associations.

Nous développerons le dialogue avec les habitants, les conseils de quartier et le milieu associatif afin d'expérimenter des actions en coresponsabilité pour améliorer la qualité des services publics et de la gestion urbaine de proximité (propreté, tri sélectif, eau, voiries de proximité...). Dans cet esprit le lancement du système de gestion des plaintes et réclamations en 2010 permettra d'assurer une meilleure réactivité et un suivi des demandes d'interventions des Maires, des habitants et des instances locales de participation (conseils de quartier, CIL...).

2.3. Faire de l'environnement un moteur de développement

La prise de conscience de la nécessité d'un développement plus durable à l'échelle de la planète est désormais largement partagée. Elle se double d'une affirmation de plus en plus forte de la nécessaire responsabilité de chaque citoyen, de chaque collectivité, de chaque organisation, dans la mise en œuvre de ce développement durable et dans l'évolution des comportements.

C'est pourquoi, le développement durable sera l'axe qui sous-tend toutes les actions du Grand Lyon.

Nous nous appuyerons sur une nouvelle génération d'Agenda 21 qui précisera l'articulation avec les agendas 21 élaborés par les communes ou groupes de communes et mobilisera davantage les associations et les partenaires du monde économique afin de préfigurer une « gouvernance du développement durable », comme nous l'avons expérimenté dans le cadre des Agendas 21 territoriaux du Val de Saône et de la Vallée de la Chimie.

Afin de mieux garantir la prise en compte du développement durable, nous systématiserons l'usage de la « grille développement durable » dans la phase d'élaboration et de la mise en œuvre de tous nos projets.

a- Promouvoir un nouveau modèle de développement territorial

En matière de développement territorial, nous avons à faire passer dans les actes une nouvelle façon de penser le développement du territoire. Nous agirons dans le sens d'une croissance maîtrisée de notre agglomération et d'une densification du tissu urbain en développant les activités économiques et l'habitat autour des axes de transports en commun.

Nous préserverons et nous mettrons en valeur les fleuves et les espaces naturels de l'agglomération. Nous aménagerons également des espaces verts et des espaces publics de proximité sur tout le territoire, notamment au travers des Projets Nature.

Nous porterons également une attention particulière à la biodiversité dans notre agglomération, un enjeu essentiel au niveau local et au niveau mondial. Nous protégerons la biodiversité au sein de la richesse de notre patrimoine naturel (fleuves, balmes, espaces naturels...) et nous la développerons au cœur de la ville (création d'espaces verts, plantations, arbres, jardins collectifs...).

Nous favoriserons également le maintien d'une agriculture périurbaine et nous encouragerons les circuits courts, de la production à la consommation.

Parce que nous pensons que l'urbain doit être au service de l'humain, nos projets seront sous tendus par la volonté que les hommes, les femmes et les enfants soient à même de vivre heureux au sein du Grand Lyon. C'est ce que nous avons fait hier avec l'aménagement des Berges du Rhône, et ce que nous ferons demain avec le projet Rives de Saône, qui s'étend de la pointe du Confluent (Lyon/La Mulatière) à Neuville/Genay.

b- Agir pour une mobilité respectueuse de l'environnement

Les déplacements représentent environ 30% de nos émissions de gaz à effet de serre. Nous agissons pour développer des alternatives crédibles à la voiture en améliorant l'offre en transports en commun et en favorisant une mobilité douce.

Le projet REAL, le RER de la métropole lyonnaise, est un projet majeur. Grâce à l'augmentation des cadences, l'amélioration des correspondances, la création de pôles multimodaux et la mise en place d'une tarification combinée, nous améliorerons considérablement la qualité de l'offre en transports en commun à l'échelle de la métropole.

A travers sa participation au Syndicat des Transports de l'Agglomération Lyonnaise, le Grand Lyon contribue au développement des transports collectifs. Ainsi, nous porterons des projets de lignes fortes, comme : la ligne de tramway T4, le prolongement de la ligne T2 vers Eurexpo en vue de son bouclage avec la ligne T3, la ligne A7 Nord-Sud entre la Doua et Gerland passant par le quartier des Gratte-Ciel à Villeurbanne, le renforcement de la liaison de Saint-Paul-Part-Dieu. Nous veillerons également à améliorer la desserte des zones industrielles et nous développerons les Plans de Déplacements d'Entreprises et les Plans de Déplacements Inter-Entreprises. Nous optimiserons la circulation des bus sur la voirie en améliorant la fluidité, notamment grâce à l'aménagement de couloirs de bus supplémentaires.

Afin d'améliorer toujours plus les conditions de circulation pour les cyclistes, nous développerons notre plan vélo dans le sens d'un plus grand maillage du territoire en voies cyclables et leur sécurisation avec la résorption des points noirs et accidentogènes.

Nous réaliserons de nouveaux axes structurants comme la passerelle modes doux reliant le parc de la Tête d'Or à Caluire, ou encore la réalisation d'un linéaire continu sur les Rives de Saône, et nous augmenterons les parcs de stationnements pour les vélos.

Nous réfléchissons à la mise en œuvre opérationnelle du « code de la rue », récemment entériné par décret ministériel, qui prévoit l'aménagement de chaussées à double-sens pour les cyclistes dans les zones 30 et de « zones de rencontre » à vitesse limitée à 20 km/h, avec le souci permanent d'assurer la sécurité de tous les usagers, et notamment des plus vulnérables d'entre eux.

Nous encouragerons également tous les déplacements à pieds en favorisant la proximité des activités (habitat, commerces, loisirs), en prenant en compte la sécurité des piétons dans tous

nos aménagements de voirie, avec notamment l'étude de création de nouvelles zones 30, et en portant une attention particulière à la finition des trottoirs.

La rénovation du tunnel de la Croix-Rousse, avec un tube réservé aux modes doux et aux transports en commun, et les aménagements liés à la réalisation du Pont Schumann se feront dans ce sens, pour un partage serein et apaisé de l'espace public, dans le souci de garantir la sécurité de chacun.

c- Allier sobriété, efficacité et substitution énergétique

En matière énergétique, nous avons comme objectif de réduire de 20% nos émissions de CO₂, de 20% notre consommation d'énergie et d'augmenter de 20% la part de nos énergies renouvelables dans notre consommation globale d'ici 2020. Pour atteindre ces objectifs, nous souhaitons :

- offrir une alternative crédible à la voiture, en particulier en ce qui concerne les habitants de la 1^{ère} et de la 2^è couronne de la région urbaine avec la mise en place de REAL et le développement des modes doux,
- permettre le développement des « Cleantech » en nous appuyant en particulier sur les pôles de compétitivité Axéléra et Lyon Urban Trucks and Bus. Nous nous mobiliserons en faveur des nouvelles techniques de construction et accompagnerons la mutation du couloir de la chimie.
- développer des éco-quartiers exemplaires dans les secteurs en construction (Confluence, quartier Castellane à Sathonay-camp, les Hauts de Feuilly à Saint- Priest, Carré de Soie...), comme dans les quartiers anciens (Sainte-Blandine, les Remparts de Trion dans le 5^è arrdt de Lyon, ...),
- favoriser les installations en solaire thermique, photovoltaïque ainsi qu'en murs végétalisés.
- mettre en œuvre une stratégie exemplaire en matière de gestion et de valorisation des déchets.

Le Grand Lyon poursuivra les actions conduites dans le cadre du plan d'éducation au développement durable. Son objectif est de participer à l'évolution des comportements des citoyens, en partenariat avec les associations (animations scolaires, éducation populaire...), les acteurs publics (l'Éducation Nationale, communes...) et privés (entreprises délégataires, fondations...), pour que les usagers des espaces publics se sentent davantage en responsabilité de leur cadre de vie.

Nous accompagnerons les entreprises dans l'amélioration de leur activité afin qu'elles limitent leur impact sur l'environnement et nous poursuivrons notre soutien à la Maison Rhodanienne de l'Environnement.

d- Garantir un environnement sain et prévenir les risques

Le développement durable, c'est non seulement préserver la nature et nos ressources, mais c'est également protéger l'Homme.

La propreté, la réduction des déchets, leur traitement et leur valorisation, la gestion de l'eau sont des éléments essentiels du développement durable. Le Grand Lyon mènera une politique innovante dans ces domaines afin de trouver les meilleures solutions nous permettant de répondre dès aujourd'hui aux enjeux de demain. Ainsi, nous mettrons en œuvre le plan d'actions stratégiques sur les déchets, adopté en décembre 2007 et nous développerons la responsabilité

partagée en matière de propreté. En ce qui concerne l'eau, nous mettrons en place des solutions techniques pour réduire nos consommations, préserver la qualité et la ressource et récupérer les eaux de pluie.

D'une manière générale, nous renforcerons notre attention au bien-être en prenant systématiquement en compte les impacts de nos actions sur la santé et l'environnement. Nous serons attentifs à la qualité de l'air que l'on respire (COPARLY, SPIRAL, PPA), aux odeurs que l'on subit (RESPIRALYON), au bruit que l'on entend (carte du bruit, résorption des points noirs liés à la circulation, travaux, enrobés...) et à la qualité de l'eau que l'on consomme. En comprenant mieux nos impacts, grâce à des indicateurs de qualité, nous serons plus à même d'en réduire les effets.

Nous poursuivrons notre action, en partenariat avec les communes et l'État, en direction de la prévision, de la prévention et de la protection contre les risques naturels (inondations, mouvements de terrains, effondrements), technologiques (transport des marchandises dangereuses, accidents industriels, radioactivité, rupture de barrages) et sanitaires (biologiques, canicule, pandémies).

La réglementation en matière de sécurité des tunnels ayant évolué, nous prendrons nos responsabilités afin de garantir la sécurité de tous. Nous réaliserons les travaux nécessaires dans nos tunnels d'agglomération, notamment dans le tunnel de la Croix-Rousse où nous engagerons une rénovation lourde qui prévoit la création d'un tube de secours supplémentaire.

3. Construire la métropole à différentes échelles

Les orientations décrites ci-dessus concernent en priorité le Grand Lyon. Mais aujourd'hui la réalité quotidienne de nos concitoyens comme des entreprises, s'inscrit dans un grand bassin de vie et d'emplois de 2,75 millions d'habitants qui transcende largement les limites du Grand Lyon. En particulier, les déplacements se font aujourd'hui sur un périmètre structuré par l'étoile ferroviaire lyonnaise allant de Saint-Etienne à Bourgoin-Jallieu, de Villefranche-sur-Saône à Vienne, en passant par la gare de la Part-Dieu.

D'ici 2030 cette région urbaine pourrait attirer de 300 000 à 500 000 habitants supplémentaires et ainsi dépasser les 3 millions d'habitants.

Nous prendrons en compte cette nouvelle réalité qui prend forme sous nos yeux, de manière à éviter un développement anarchique de la ville, à éviter les ségrégations spatiales, à ménager des séquences vertes dans le tissu urbain, bref, à construire une métropole cohérente.

Pour ce faire, nous organiserons cette aire métropolitaine à différentes échelles.

3.1. Développer le Grand Lyon

L'agglomération lyonnaise connaît un double mouvement. En quelques dizaines d'années, le « cœur » de la métropole n'a cessé de se déployer, de sortir de ses murs. D'un hyper-centre concentré en presqu'île, il s'est ouvert, peu à peu, à tous les arrondissements de Lyon et à Villeurbanne. En parallèle, se développent de nouveaux quartiers qui dessinent une agglomération multipolaire.

a- Organiser une agglomération multipolaire

Conforter des pôles structurants sur l'ensemble du territoire est une question fondamentale pour notre développement économique et démographique, mais aussi pour mieux lutter contre les fractures urbaines, contre le risque de fragmentation sociale et spatiale de notre agglomération.

- La ville centre : Lyon-Villeurbanne

Le secteur centre, Lyon-Villeurbanne, s'organise autour de différents cœurs, comme la Presqu'île, le secteur élargi des Gratte-ciel à Villeurbanne, des centre-relais (Croix-Rousse, Vaise, Bachut, etc.) et des pôles d'équipements et de développement économique (Part-Dieu, La Doua, Gerland, etc.). Ce territoire comporte des enjeux :

- économiques (en renforçant la dimension de quartier d'affaires de la Part-Dieu, etc.),
- de poursuite et de développement de grandes opérations (Confluence, Carré de Soie, Pixel, etc.),
- de qualité des espaces publics et des parcs (reconversion de la Caserne Sergent Blandan, Rives de Saône, etc.),
- d'apaisement de la mobilité (zone 30, modes doux, etc.).

- Le Val de Saône

Ce territoire est soudé par une identité propre basée à la fois sur une géographie, un patrimoine architectural et naturel commun, mais aussi sur une volonté d'organiser plus fermement des cœurs de ville ou de villages, de prendre en charge la rénovation, le développement de zones industrielles permettant une dynamique économique propre du secteur (ZI Lyon Nord sur Neuville/Genay et ZI de Collonges-au-Mont-d'Or).

Le projet des Rives de Saône viendra conforter l'image de ce territoire, valorisera son patrimoine naturel et confortera son ancrage à l'agglomération plus urbaine.

- Le plateau Nord, Caluire, Rillieux et Sathonay Camp

Avec la zone industrielle de Perica, avec un développement démographique et résidentiel important (Projet du Centre à Caluire, ZAC Castellane à Sathonay-Camp, mutation du secteur des Marronniers), cette entrée Nord Est de l'agglomération est un territoire à enjeux forts.

Encore pénalisé par une desserte difficile, de nouvelles perspectives vont s'ouvrir pour ce territoire avec :

- dans le cadre de REAL, le pôle multimodal Sathonay/Rillieux et l'amélioration de la desserte ferrée Lyon Part-Dieu/Bourg en Bresse,
- la ligne forte C1/C2,
- la future passerelle qui reliera Caluire Saint-Clair à la Cité Internationale.

- L'Ouest

L'Ouest, qui bénéficie d'une image résidentielle harmonieuse, s'ouvre et continuera de s'ouvrir résolument à la mixité des habitants et des usages.

Dans le cadre de REAL, la desserte de ce territoire va se développer avec la modernisation des lignes ferroviaires et la constitution de plusieurs pôles multimodaux, autour de trois lignes cadencées, qui irrigueront également les communes limitrophes.

TECHLID, une des zones d'activités les plus anciennes et les plus importantes de l'agglomération lui a conféré une identité commune. Cette zone associe performance économique et haute qualité des services proposés à ses usagers. En conservant cette exigence, TECHLID continuera à se développer au cours de ce mandat.

- *Le Sud Ouest*

Ce territoire, qui forme un triangle reliant La Mulatière, Saint-Genis-Laval et Givors, centré autour d'Oullins, recèle un fort potentiel économique et de développement de l'habitat. Il lui manque encore aujourd'hui une structuration cohérente qui lui donnerait son unité.

La nouvelle liaison cadencée Givors - Perrache, l'arrivée du métro à Oullins -les études en cours ainsi que la prise en compte du Plan Campus nous permettront dans l'avenir de le prolonger jusqu'aux hôpitaux dans une conception globale des déplacements du secteur- , le pôle multimodal de la Saulaie et son potentiel de développement, la création de la halte d'Irigny, l'aménagement du pôle de Givors, devraient permettre de progresser dans cette voie.

- *L'Est*

L'Est connaît une formidable dynamique. Il va devenir la nouvelle frontière de l'agglomération avec des projets de grande ampleur, accompagnés par le développement des transports collectifs :

- Le Carré de Soie sur Vaulx-en-Velin et Villeurbanne
- L'ensemble PIXEL à Villeurbanne
- Le futur grand stade sur le site du Montout
- La restructuration de Meyzieu/Jonage
- Le Boulevard Urbain Est et les nouvelles lignes de transports en commun (prolongement du tramway T2 à Eurexpo et mise à l'étude de son prolongement futur jusqu'au site du Montout en vue de son bouclage avec T3), donnent progressivement une unité d'ensemble à ce territoire qui abrite un certain nombre d'équipements économiques majeurs pour l'agglomération (pôles agroalimentaire de Corbas, secteur aéroport de Bron, Porte des Alpes, Eurexpo, etc.)

b- Faire évoluer les conférences des maires

Pour poursuivre cette structuration multipolaire de l'agglomération nous approfondirons le dialogue qui s'est noué avec les communes sur la base de la confiance et de l'équité dans le cadre des conférences des maires.

Les conférences constituent un lieu d'information privilégié sur les politiques, les projets et le fonctionnement communautaires, ainsi qu'un espace d'échanges permettant d'élaborer une vision locale à l'échelle intercommunale. Elles permettent aux maires d'explorer de nouveaux domaines intercommunaux, parfois hors compétences communautaires et remplissent une fonction prospective.

Leur potentiel prospectif sera renforcé. Elles seront sollicitées pour l'élaboration des plans relevant de la conduite des politiques publiques (PLU, PDU, SDUC, PLH...), pour l'organisation des services publics ou pour la réalisation d'aménagements d'intérêt intercommunal ou d'agglomération.

Enfin, l'amélioration des interactions avec les services sera systématiquement recherchée (participation à l'évolution du service rendu aux habitants, meilleur retour d'informations, accompagnement et soutien renforcés par les services du Grand Lyon, etc.).

c- Ouvrir le dialogue sur le périmètre de l'agglomération

L'une des caractéristiques de la communauté urbaine, c'est la volonté de solidarité entre les territoires et de travail partenarial transcendant les sensibilités pour construire ensemble un avenir commun.

C'est grâce à ce modèle d'équilibre, de respect et d'ouverture que s'est amorcé un nouveau dialogue avec nos voisins

C'est ce modèle qui a séduit, et qui s'est substitué dans leur esprit, à la figure d'un Grand Lyon hégémonique.

C'est ce modèle qui a vu Givors et Grigny rejoindre la Communauté urbaine.

La conscience d'avoir un « destin lié » est aujourd'hui largement partagée. Elle n'est pas incompatible avec le respect des identités locales et de l'autonomie des entités politiques dans un esprit de « territoires partenaires ». C'est pourquoi, le Grand Lyon engagera le dialogue avec toutes les communes qui exprimeront leur volonté de rapprochement. Si les projets de réformes institutionnelles en cours instituent des incitations fiscales, de nouveaux pas pourraient être franchis au cours de ce mandat.

d- Engager la réflexion sur de nouvelles compétences

La réflexion sur les compétences au Grand Lyon sera réactivée pour examiner les évolutions à prendre en compte. Conformément à ce qui a prévalu dans le mandat précédent, cet examen se fera à l'aune de l'intérêt communautaire.

Dans la continuité des compétences et de l'expérience acquises, de la montée en charge du Grand Lyon sur certaines thématiques, sera mise à l'étude la prise de compétences dans les domaines du tourisme, de l'énergie, des nouveaux grands événements métropolitains (cinéma, fleuves...), des équipements d'agglomération dans les domaines sportif ou culturel, etc.

3.2 Construire une gouvernance métropolitaine

Aujourd'hui, au-delà de l'agglomération, la réalité d'un bassin de vie s'impose.

Cela nécessite que nous poursuivions et que nous amplifiions les relations de partenariats que nous avons commencé à engager avec les territoires limitrophes.

En premier lieu, avec notre grande voisine, Saint-Etienne, avec qui nous renforcerons nos liens économiques et culturels, comme nous l'avons fait dans le domaine de l'université et de la recherche avec la récente entrée de Saint-Etienne dans le PRES Université de Lyon.

Ensuite, avec la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère (CAPI) qui vit déjà largement en symbiose avec le Grand Lyon.

En parallèle, nous devons développer des liens plus étroits avec toute la côteière et la plaine de l'Ain dont une grande partie de la population travaille dans l'agglomération lyonnaise et qui recèle un potentiel fort de développement économique.

Pour animer et conduire, en complémentarité, ce vaste territoire nous créerons une véritable gouvernance en instituant un processus de décision privilégié entre les trois piliers de la métropole que sont les agglomérations de Saint-Etienne, la CAPI et le Grand Lyon.

Ce sont elles qui doivent promouvoir les grands dossiers métropolitains et qui doivent lui donner l'impulsion politique nécessaire afin d'agréger autour d'elles les autres collectivités intéressées pour les rejoindre.

Si nous souhaitons que les liens avec ces territoires deviennent permanents, il nous faut aussi veiller à prendre en compte une réalité plus vaste, celle de la région urbaine de Lyon.

3.3 Faire vivre la région urbaine de Lyon

Pour faire vivre ce vaste territoire nous devons nous appuyer sur des actions concrètes. Les premières concernent la vie quotidienne de tous les habitants de la région urbaine de Lyon, les autres, ses connexions avec le reste du monde.

a- REAL

La métropole a su se doter d'un dispositif partenarial pour répondre aux enjeux des déplacements des personnes en transport collectif avec le projet REAL, qui articule et interconnecte TER, transports urbains et interurbains.

Le présent mandat permettra notamment de moderniser des lignes ferroviaires de l'Ouest lyonnais et de la rive droite du Rhône, d'aménager et d'adapter les gares de Perrache et de Part-Dieu et leurs abords. Ces opérations viendront s'ajouter à celles déjà réalisées (cadencement des dessertes périurbaines par la Région et la SNCF fin 2007, halte Jean Macé, aménagement des gares et parkings du Val-de-Saône et de Feyzin par exemple) ou en cours (création de la halte Jean Macé, modernisation de la ligne de Bourg-en-Bresse par exemple). Le projet de tarification multimodale par zone verra le jour.

Le déploiement des premières actions REAL a montré qu'il est désormais nécessaire de construire une véritable gouvernance des transports collectifs à l'échelle de la région urbaine. Pour donner au projet REAL toute son ampleur, il faut lui en donner les moyens à partir de nouvelles solidarités financières entre territoires. Cette gouvernance pérenne devra associer l'ensemble des partenaires concernés, notamment la Région, les Départements, Saint-Etienne, la CAPI et le Grand Lyon, ainsi que le SYTRAL qui continuera de jouer un rôle essentiel.

A terme, nous devons créer un véritable syndicat de transport métropolitain capable d'organiser les pôles intermodaux et de favoriser la complémentarité des transports urbains.

b- Connecter la métropole avec les autres territoires et le reste du monde

La deuxième problématique qui unit notre territoire est celle de ses connexions avec le reste du monde.

Il s'agit d'abord de renforcer Lyon-Saint Exupéry comme plate-forme européenne. Les enjeux sont d'accueillir de nouvelles destinations, notamment vers la péninsule arabique, véritable plaque tournante mondiale, notamment vers Dubaï, d'améliorer l'offre européenne en augmentant les destinations et les fréquences et de pérenniser l'offre existante. Pour répondre à sa vocation de pôle d'affaires et d'activités, le développement immobilier et commercial du site sera poursuivi.

Il s'agit ensuite de continuer à positionner la métropole lyonnaise comme grand carrefour TGV et de trouver des solutions au problème de la saturation du "nœud ferroviaire lyonnais".

Les limites en capacité des infrastructures ferroviaires au cœur de l'agglomération sont désormais atteintes. Huit grands axes convergent sur les gares de Part Dieu et Perrache et certains points sont saturés par les trafics TGV, TER et fret.

Si nous voulons accueillir les lignes TGV en projet, si nous voulons organiser le développement multipolaire de la métropole à partir des TER, il nous faut, avec l'État, RFF, la Région et la SNCF préparer l'avenir.

Dimensionnée dans les années quatre vingt pour 35.000 utilisateurs par jour, la gare de la Part Dieu pourrait atteindre, d'ici à 2020, 160 000 voyageurs par jour. Son évolution est donc indispensable, y compris pour garantir son rôle urbain de traversée piétonne. Des mesures concrètes et de court terme seront prises avec la SNCF, pour réaliser une meilleure traversée de la gare côté Vivier Merle et côté Place de Francfort, avec une meilleure intégration des fonctions transport (taxis, autocars TER, dépose-minute, garages à vélos sécurisés...).

A plus long terme, de façon prospective, il est nécessaire de poser la question de l'évolution de la gare de la Part Dieu et des infrastructures ferroviaires qui lui donnent accès. Faut-il par exemple imaginer une liaison souterraine pour les RER ?

Concernant les grandes infrastructures routières, l'agglomération lyonnaise est au carrefour de grands trafics européens et nationaux. C'est ce qui a permis son développement, mais c'est aussi ce qui pourrait conduire à la thrombose si les autoroutes en projet A89 et A45 amènent un trafic supplémentaire au cœur de l'agglomération.

Le Grand Lyon n'a jamais nié l'intérêt du projet A89 qui s'inscrit dans l'itinéraire Bordeaux-Genève mais a toujours demandé à l'État de revenir sur l'ancien tracé grâce auquel l'A89 se connectait sur A6 et A46 au nord de l'agglomération. Le projet A45 est prévu pour déboucher sur A450 et va apporter un trafic supplémentaire sur un secteur déjà totalement saturé. La réalisation de l'A45 impliquerait un nouveau pont sur le Rhône pour désengorger le pont de Pierre Bénite.

S'agissant du contournement Ouest de Lyon, nous pensons que c'est à l'échelle du Grand Sud Est que le problème doit être posé. Le trafic à destination du Sud Ouest et de la péninsule ibérique doit se reporter sur l'A75 grâce à la diagonale Paray-le-Monial - Roanne, le contournement Ouest devenant davantage un ouvrage assurant l'écoulement des flux inter-régionaux.

Nous demanderons à l'État quelles sont ses intentions sur ces trois projets de façon à inscrire la réalisation du Tronçon Ouest du périphérique dans un contexte clair.

Le TOP permettra de boucler le périphérique. Il s'inscrit dans un schéma multimodal d'organisation des déplacements à l'échelle de l'agglomération, en cohérence avec REAL, qui permettra la modernisation des lignes ferrées de l'Ouest lyonnais et de la rive droite du Rhône ainsi que le prolongement, dans un premier temps, de la ligne B de métro à Oullins, puis ensuite au-delà, jusqu'au pôle hospitalier Sud.

Le TOP protégera le centre de l'agglomération et les communes de l'ouest et du sud-ouest des trafics parasites, il en améliorera l'accessibilité, notamment à ses points de connexion et avec les lignes lourdes de transport. Il offrira un nouveau franchissement du Rhône et permettra le déclassement et la requalification de l'autoroute A6/A7 à l'intérieur du périphérique.

Concernant la logistique, une réflexion sera menée à l'échelle de l'aire métropolitaine. Nous devons favoriser le recours à la voie d'eau et au ferroviaire, et organiser les flux jusqu'au

« dernier kilomètre » en conciliant au mieux des intérêts des entreprises mais aussi des habitants, en partenariat avec l'État, RFF et VNF.

3.4 Une métropole en réseau

Au-delà de la nécessité d'une nouvelle gouvernance à l'échelle métropolitaine, notre regard doit porter au-delà. Nous devons jouer la complémentarité avec les villes de la région, dans le cadre du réseau des villes de Rhône-Alpes qui constitue un lieu historique privilégié de dialogue et de partenariat, et renforcer nos coopérations à toutes les échelles.

a- Renforcer nos coopérations avec les grandes métropoles voisines

Nous continuerons d'adopter une démarche conjointe avec Grenoble pour regrouper nos forces scientifiques et universitaires, afin de faire valoir nos atouts dans les biotechnologies et les nanotechnologies.

A l'Est, l'axe Lyon-Grenoble est déjà une réalité forte. Il se situe principalement au niveau scientifique à travers la coopération entre les pôles de compétitivité.

A l'Ouest, nous avons entamé, dans le cadre du Canceropole CLARA, des coopérations avec Clermont-Ferrand que nous devons renforcer.

Concernant les relations avec Genève, elles doivent s'organiser autour du triangle de proximité francophone Lyon/Grenoble/Genève. Des synergies sont aujourd'hui recherchées dans les domaines des sciences du vivant et de la santé, des dispositifs de valorisation de la recherche, des grands outils scientifiques (CERN) et du rayonnement international.

Avec Genève, nous avons été pionnier sur les questions de la Solidarité Numérique, puisque nous avons fondé le Fonds de Solidarité Numérique avec la République du Sénégal et créé l'Agence de Solidarité Numérique basée à Lyon.

Au-delà, l'Eurobiocluster lancé en 2005 lors de BioVision doit permettre également de placer notre région, avec la Suisse, au cœur d'un vaste ensemble de coopération industrielle et scientifique autour d'un axe Barcelone-Heidelberg en s'appuyant notamment sur le développement de la coopération scientifique d'excellence avec Lausanne et l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL).

b- Être le trait d'union de l'Europe du Nord et du Sud

La singularité de la métropole lyonnaise, inscrite dans sa géographie même, est d'être une terre de confluences. Confluence des fleuves, trait d'union entre l'Europe du Nord et du Sud, porte ouverte entre l'Orient et l'Occident, elle continuera à assumer cette vocation.

Le partenariat du Grand Lyon avec les métropoles du Nord répond à un objectif de concilier économie et solidarité. Ainsi, nous continuerons à nous investir dans les réseaux de villes, notamment au sein des Eurocities pour porter la voix des métropoles auprès de l'Union Européenne et des grandes instances internationales.

Nous sommes également investis dans la construction d'un arc méditerranéen des villes à travers des échanges avec Barcelone, Turin, Milan, Marseille, Gênes, destiné notamment à promouvoir les projets de lignes à grande vitesse Lyon-Turin et Lyon-Barcelone et plus largement à faire émerger un axe de développement du Sud de l'Europe autour de grandes métropoles.

C'est en mettant en œuvre toutes ces politiques que nous deviendrons une métropole d'excellence.

Une métropole dynamique sur le plan économique, avec un tissu de PME/PMI conforté, riche, divers, innovant, reflet du goût d'entreprendre de nos concitoyens.

Une métropole des savoirs avec des filières toujours à la pointe, une université et une recherche de premier rang, à l'avant-garde de la société de la connaissance et de l'intelligence.

Une métropole d'équilibre, parce qu'elle sait être accueillante et solidaire, où chacune et chacun, quelques soient ses origines, son âge, sa catégorie sociale, ses difficultés, ses aspirations se sentent appartenir à un même territoire.

Une métropole humaine qui offre une véritable continuité de vie entre ses quartiers, ses communes, ses villes, où il n'y a pas de frontière physique et symbolique grâce à un réseau serré de transports en commun permettant de desservir tout le territoire.

Une métropole conviviale où la vie s'anime autour de plusieurs centres, où il est possible de retrouver une ambiance de village et de quartier de toute part, avec des marchés, des commerces et des équipements de proximité.

Une métropole de bien-être où la nature est partout chez elle, où ses fleuves redeviennent son artère centrale, propice à de nouvelles formes de convivialité et où s'épanouissent jardins, parcs, promenades, révélant notre formidable patrimoine vert.

Une métropole audacieuse, originale, festive et ouverte, s'offrant comme un laboratoire urbain pour les architectes et les créateurs, où règne une ébullition inventive dans toutes les disciplines artistiques.

Une métropole qui soit le creuset d'une nouvelle civilité, suscitant chez les habitants le désir de vivre ensemble, le plaisir de la ville et l'envie d'agir en commun.

Enfin, une métropole qui sache réinventer pour le 21^{ème} siècle cet Humanisme qui a si profondément marqué notre histoire.